

La Métropole lance le formulaire du Fonds d'aide aux communes pour l'équipement de cabines connectées !

La Métropole Rouen Normandie lutte contre les inégalités et renforce l'attractivité de son territoire en créant un Fonds d'aide aux communes pour l'équipement de cabines connectées à hauteur de 1 500 000 euros. Le formulaire à destination des communes est disponible dès maintenant sur le site de la Métropole. Ce processus vise à rendre le numérique accessible à chaque individu et à accompagner les publics dans leurs démarches administratives dématérialisée avec nombre d'acteurs publics ou parapublic : impôts, CAF... Cette problématique de fracture numérique concerne potentiellement l'ensemble des communes de la Métropole Rouen Normandie, d'où l'importance d'apporter une réponse à la hauteur de l'enjeu.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, Abdelkrim Marchani, Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'économie, l'attractivité, le numérique, l'Europe et l'international : « La Métropole Rouen Normandie fait de l'inclusion numérique un axe majeur pour l'attractivité de son territoire ! La création d'un Fonds d'aide aux communes pour l'équipement de cabines connectées constitue un réel enjeu de la réussite de la transition numérique et sociale. Faisons de l'e-inclusion, un levier de l'insertion sociale et économique ! »

La dématérialisation des démarches administratives présente un certain nombre d'avantages, elle met aussi en lumière la problématique de la fracture numérique. En effet, tous les Français, et au même titre les habitants de la Métropole, ne sont pas égaux face à l'utilisation du numérique. Selon une étude de l'Insee, la fracture numérique touche 17 % de la population, des inégalités persistent chez les personnes les plus âgées, les personnes moins diplômées et les ménages aux revenus modestes. Ainsi, parmi les plus de 75 ans, une personne sur deux n'a pas d'accès à Internet depuis son domicile (53 %).

Les cabines connectées sont donc un outil d'appui aux politiques publiques territoriales en matière d'e-inclusion et notamment de lutte contre l'illectronisme. Un accompagnement des publics est par ailleurs nécessaire pour faciliter l'usage de cabines connectées et optimiser l'impact de l'implantation.

Ce fonds de concours, voté au dernier conseil métropolitain, vise à soutenir l'investissement des communes de la Métropole Rouen Normandie pour l'acquisition et l'implantation de cabines connectées, de 1 à 3 cabines par commune en fonction du nombre d'habitants. Il est doté d'une enveloppe de **1 500 000€ sur la période 2021-2023**.



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

L'implantation de ces cabines ont vu recevoir des avis très positifs notamment à Petit-Quevilly ou elles sont déjà déployées, elles remplissent plusieurs objectifs :

- Permettre aux usagers de réaliser leurs démarches dématérialisée en limitant leurs déplacements tout en ayant la possibilité d'être aidé par un référent de la collectivité formé à l'accompagnement
- Une garantie de la confidentialité des démarches administratives puisque ce sont des cabines acoustiques et les données personnelles sont sécurisées et ne sont pas conservées.

Voici le lien du formulaire : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/fonds-e-inclusion>.

Contact Presse

Perrine BINET

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

